

### • LONGDOZ Réunion le 22

#### BENOÎT DRÈZE INVITÉ

Le comité de quartier « Association pour la Promotion du Longdoz » tiendra sa prochaine réunion ce mardi 22 janvier. L'échevin de Services sociaux, de la Famille et de la Santé Benoît Drèze est l'invité du comité. La sécurité figure aussi au programme de la réunion, avec des représentants du commissariat. L'assemblée mensuelle débutera à 19h30 au collège Saint-Louis, 20 rue Magis. ♦

### • BRESSOUX BROIXHE 15 mars

#### CANDIDATURES AU COMITÉ

Pour rappel, Patrice Lempereur, à la tête du conseil de quartier de Bressoux-bas Droixhe depuis 20 ans, ne présente pas sa candidature pour renouveler son mandat (→ lire Liège Flash 16 janvier). Conformément aux statuts du conseil, il est fait appel aux candidatures auprès des habitants du quartier en vue du renouvellement pour trois ans des postes de président, des vice-présidents, du secrétaire et de huit membres conseillers. Les candidatures doivent être âgées de 18 ans minimum, être domicilié(e)s dans le quartier depuis au moins deux ans et ne pas exercer de fonction politique. Les candidatures doivent parvenir avant le 15 mars à Maître Fabian Martalo, 80 rue Foidart à 4020 Bressoux Liège. ♦

### • SAINT-LEONARD Pétition, manif !

#### STE-FOY ET COMITÉ HÉRISÉS

« Le comité de quartier compte sur vous pour la transformation d'une remorque bâchée en petite église hérissée d'antennes Wimax afin de faire la contre-pub de Clearwire qui veut implanter 13 antennes WIFI sur le clocher de l'église Sainte-Foy ». Le comité de Saint-Léonard n'en démord pas : dans le cadre de la seconde enquête publique, jusqu'au 25 janvier, relative à l'installation par la société Clearwire d'antennes sur le clocher de Sainte-Foy, il prévoit une manif et lance une seconde pétition (après celle de décembre). Et d'argumenter via « le principe de précaution tant que la non dangerosité de ces antennes n'a pas été démontrée (...) Une séniorie et plusieurs écoles entourent l'église ». Le comité évoque aussi le volet esthétique : « il est inadmissible de charger le clocher d'antennes et de câblages ». Il balaie le plan économique pour la Fabrique d'église : « La vocation d'une synagogue, d'une mosquée, d'un temple ou d'une église n'est pas de servir de support à des intérêts financiers ». La pétition doit être complétée pour ce 23 janvier. Renseignements auprès du président du comité Jean-Marie Delhaye 04/227.72.22 ou 0496/54.06.79 « le moins possible » (sic). Le comité tiendra sa réunion ce 24 janvier à 20h à la brasserie Haecht. ♦

### • SAINT-BARTHELEMY Del Cour

#### VIERGE RETROUVÉE



JEAN DEL COUR, VIERGE À L'ENFANT, VERS 1680, COLLECTION PRIVÉE.

La « Vierge à l'Enfant », classée aux « Oeuvres perdues » dans le catalogue de l'expo « Jean Del Cour. 1631-1707 » jusqu'au 3 février à l'église Saint-Barthélemy, est désormais dans l'édifice. L'œuvre a été retrouvée et aimablement prêtée par son propriétaire, de la Région flamande, qui l'a acquise en vente publique dans les années 1960. L'expo a dépassé le cap de 12.000 visiteurs. ♦ T.B.